

*Loi sur l'assurance-chômage*

**M. l'Orateur:** Je déclare la motion adoptée.

(Le bill est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

**M. l'Orateur:** Passons à la motion d'ajournement. La parole est au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

**M. Nystrom:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le secrétaire parlementaire invoque-t-il le Règlement?

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, vu l'heure tardive, je pense qu'on pourrait renoncer aux plaisirs du dernier spectacle.

**M. l'Orateur:** Nous sommes à la merci du député de Yorkton-Melville à qui j'ai déjà accordé la parole. Je ne suis pas certain que les députés veuillent renoncer au plaisir de l'entendre.

• (2230)

**M. Nystrom:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné la grande agitation à la Chambre, je propose qu'on remette cela à jeudi soir.

**M. l'Orateur:** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(A 10 h 31, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)